

Grenoble le 30 janvier 1951

Cher vieux,

Ci joint les notes au crayon que tu m'avais passées à Grenoble.

A propos des rapports que d'autres camarades m'ont envoyés ou ont envoyés à l'Inspection Académique dis leur que je ne puis pas les réexpédier pour la bonne raison que Mr l'Inspecteur d'Académie les a en sa possession, ne veut pas me les repasser et entend les garder jusqu'à ce qu'il les ait utilisés "comme il en a été chargé". Il est actuellement en correspondance avec Mr CROS (du C.N.D.P.) parce que celui-ci l'a informé qu'il avait l'intention d'éditer une brochure avec tous les exposés faits au congrès. De son côté il désirait rédiger un compte-rendu copieux dans "L'Education Nationale". Alors en attendant que le différent soit résolu les textes sont renvoyés à l'Inspection Académique de l'Isère. Mr l'Inspecteur nous a également recommandé de ne pas faire parvenir nos textes à Paris jusqu'à nouvel ordre (!)

Non seulement pense à nous pour les automatismes, mais de passer à l'action... Nous attendons le protocole d'accord avec le B.U.S. que tu nous promets.

Au sujet des propositions faites par DEBIESSE au cours de la réunion du 20 janvier je te transmets les avis des

Lyonnais et les nôtres.

- En ce qui concerne l'inclusion du terme de psychologue-scolaire dans le projet de loi réglant le sort des Instituteurs remplissant des fonctions para, péri et post scolaires, les Lyonnais et nous mêmes serions d'accord pour que se soit envisagé, mais sous conditions:

Préciser d'une manière ou d'une autre que cette inclusion est effectuée à titre provisoire et transitoire, abrogation dès l'adoption d'un statut de la fonction de psychologue-scolaire. Peut être rédiger un petit paragraphe dans ce sens.

Il est évident qu'à Lyon comme à Grenoble nous sommes et entendons rester et être considérés comme des enseignants.

Voilà ce qu'il y a à faire après de Debiesse dans ce sens. Au fait qu'elle a été la position de nos camarades parisiens sur ce point ?

Tiens moi au courant de la gestation de ce projet d'arrêté ministériel qui doit entraîner la création du fameux comité inter-directions. N'oublie pas, si la question de sa composition se pose, de prévoir un psych. scol. provincial, et de penser à Bried comme prof. d'E. N.

Salut à toi , et du nerf !

Amicalement